

Secrétaire du BAPE

À l'attention de Madame Marie-Josée Méthot,  
Prolongement de l'autoroute 410 de Sherbrooke  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Comme j'habite la rue des Incas, dans ce quartier dont la qualité de vie répond en tous points à mes attentes, il m'apparaît tout à fait incompréhensible qu'on envisage le tracé sud, car ce tracé affecterait la vie de deux quartiers déjà existants, ou la qualité de vie deviendrait alors quasi inexistante. Le bruit constant de la circulation, la perte d'intimité, la pollution par la poussière, les gaz atmosphériques de même que la pollution lumineuse sont autant de facteurs qui affecteraient négativement les résidants de ces deux quartiers.

Il est clair que le tracé nord est celui qui doit être privilégié car il est celui qui affectera le moins la population résidante de nos quartiers. Je ne pense pas qu'on puisse comparer le déplacement de pommiers, de tomates, concombres et fleurs ET un kiosque de vente à la perte de qualité de vie de deux quartiers où résident depuis plusieurs années de nombreuses familles. J'évalue également qu'on doit accorder plus d'importance aux témoignages de ces mêmes résidants qu'à une pétition signée par de purs inconnus contre le tracé nord et qui habitent à des kilomètres plus loin.

Je vous demande donc de retenir le tracé nord, tel que recommandé par le Ministère des transports du Québec et de condamner la variante sud qui passe entre deux quartiers paisibles.

Monique Langlois

Sherbrooke, QC  
J1N 2X7